



Année 2024 - Plénière n°2 du Conseil Citoyen de la Transition Ecologique (CCTE)

Le 25 Juin 2024 - salle n°1, bâtiment de de l'Horloge – Maison des Associations

Compte Rendu

Présents :

- **Elus à la ville d'Aurillac** : Mireille LABORIE et Marie-José ORTIGUES
Représentants collectivité : Dominique PAYROT
CPIE : Julie DANIEL
Membres du PACTE pour la transition du pays d'Aurillac : Anouck MAZEL, Roger ANDRIEU, Claudia MORAND
Suppléante du PACTE : Yvette DELMAS
Citoyens titulaires : Sébastien RIEU et Emmanuel MARCHAND, Valérie PEUCHLESTRADE

Excusés : Stéphane FRECHOU, Alex DUMAS, David BOUDOU, Vincent NIGOU, Marinette RAFFY

Ordre du jour :

1. Point d'avancement du permis de végétaliser
2. Travaux du groupe de travail : végétalisation de la ville
3. Point d'avancement un arbre une naissance
4. Le projet BeeOmonitoring
5. Questions diverses

1. Point d'avancement du permis de végétaliser

M. Payrot a présenté aux techniciens de la ville le projet mi-juin 2024. Il sera par la suite présenté aux élus pour une éventuelle validation au Conseil Municipal du 17 octobre.

[Voir le document en annexe : « permis de végétaliser – étapes »]

Le permis de végétaliser qu'est-ce que c'est ? : planter sur le domaine public, en pied de façade et jardiner un espace de la commune (microfleurissement d'un bac, pied d'arbre etc.)

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne
Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC
Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

Etape 1 : diagnostic / analyse des disponibilités

Quels sont les espaces disponibles ? L'analyse pourrait être réalisée parallèlement par les services de la commune et les citoyens volontaires.

La commune a déjà des endroits en tête comme le Boulevard Antony Joli où les platanes le long de la chaussée posent problème, la dent creuse rue du monastère...

Etape 2 : comment la commune intervient ? Réalisation d'une étude de faisabilité des travaux.

Les demandes de permis seront centralisées par M Payrot qui se chargera ensuite de contacter les différents services concernés par la demande pour l'étude de faisabilité technique.

Etape 3 : définir un calendrier des actions

Etape 4 : régler via une charte et un guide technique.

Cette charte cadrera le choix des végétaux, interdire les espèces dangereuses et/ou invasives et ce que les citoyens sont autorisés à faire ou pas, notamment dans le secteur sauvegardé de la ville.

Orienter les pratiques vers un mode de jardinage écologique.

Etape 5 : conventionnement

Une convention sera signée entre les parties pour définir l'emplacement, les règles et les conditions.

En parallèle il faudra prévoir une communication renforcée, via les conseils de quartiers, les outils existants (Aurillac Info, réseaux sociaux etc.)

2. Travaux du groupe de travail : végétalisation de la ville

D'après les échanges entre Mme Laborie et Monsieur le Maire.

- Pas de modification possible sur la place de la mairie, à cause des réseaux souterrains et de l'utilisation de la place (notamment les jours de marché).
- St Géraud, le projet est déjà validé il n'est pas possible d'apporter de modifications pour le moment tant que les travaux ne seront pas terminés.
- La zone enherbée rue du monastère, cette place ne présente aucune contrainte.
- Les ombrières place Michel Crespin, Dominique se renseigne auprès des services de la commune pour créer des ombrières le long des bâtiments.

Attention, tous les bâtiments ne sont pas communaux. Il faudra se renseigner auprès de la DDT pour modifier la façade et faire grimper des plantes.

3. Point d'avancement un arbre une naissance

[Voir le document en annexe : « une naissance un arbre »]

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

Etape 1 : recensement des naissances (1^{er} octobre)

Etape 2 : envoi du courrier aux familles (7 octobre)

Etape 3 : retour des parents, choix du parrainage (chez soi ou le long de la promenade Vorona). (20 octobre)

Etape 4 : envoi des invitations pour une remise en main propre à la cérémonie des vœux (fin décembre)

Etape 5 : remise en main propre à la cérémonie des vœux des coupons pour venir retirer son arbre en mairie (Janvier)

Etape 6 : les familles qui n'ont pas de jardin seront invitées à une plantation collective.

Pour le moment pas d'arbres fruitiers dans la liste car ils sont moins durables dans le temps et ils demandent plus d'entretien.

Le long de la promenade Vorona, les arbres seront plantés de manière à pouvoir entretenir les abords mécaniquement.

4. Le projet BeeOmonitoring

[Voir le document en annexe : 240226_COPIL2-Aurillac]

Cette étude vise à analyser l'environnement à travers le pollen des abeilles domestiques. Elle a une envergure considérable, ayant coûté 40 000 €, partiellement financée par la région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA).

Les conclusions de cette étude sont qu'il y a un manque de diversification floristique, ce qui a conduit la commune à entreprendre des travaux d'aménagement au parc Héлитas.

Les ruches étaient situées au Lycée Agricole, et les abeilles ont couvert une surface de 700 ha autour de la ruche et sont allées jusqu'à 2800 ha pour aller chercher de la nourriture.

Ce qu'on peut observer est que les débuts saison sont toujours positifs, puis la nourriture de raréfie pendant la saison estivale et automnale.

La saison des abeilles est découpée en 4 parties de mi-avril à mi-octobre.

- P1/2023 :

51.2% d'espèces sauvages, 20 familles de plantes et 5 espèces dominantes

Pollens dominants :

Erable sycomore, Aubépines, Ceanothus thyrsoiflorus, Pissenlits

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

- P2/2023 :

78.3% d'espèces sauvages, 14 familles de plantes et 5 espèces dominantes

Pollens dominants :

Châtaignier, ronces, Galéga Officinal, Crépides

Présence de 2 espèces invasives : Galéga officinal et Buddleja

- P3/2023

90.9% d'espèces sauvages, 8 familles de plantes et 4 espèces dominantes

Pollens dominants :

Crises, Trèfle des prés, Plantain lancéolé, Crépides

Présence de 2 espèces invasives : Galéga officinal et Buddleja

- P4/2023

87% d'espèces sauvages, 8 familles de plantes, 5 espèces dominantes

Pollens dominants :

Centaurées, Trèfles, Plantain lancéolé, Lierre

Présence de 2 espèces invasives : Galéga officinal et impatiens balfourii

Pesticides :

500 types de pesticides recherchés et 2 traces trouvées sur le territoire d'étude avec des taux en dessous des seuils tolérés. Ce sont 2 insecticides (Tau Flavalinate et 2-Phenylphenol)

Métaux lourds :

Des pointes de cuivre et zinc. De l'arsenic également mais qui se trouve naturellement dans les sols.

Une diversité végétale qui se trouve dans la moyenne.

Une des réponses apportées par la commune est l'aménagement et la gestion du parc Hélitias.

5. Questions diverses :

- Un diagnostic phytosanitaire des arbres sur 5 ans va être mis en place, pour analyser les 7000 arbres et arbustes de la ville.
 - Est-ce que les arbres du Foirail vont être coupés ? – Il n'est pas question de les couper pour le moment
 - Appel d'offre du foyer des jeunes travailleurs, est ce que des consignes / conditions leur ont été imposées ? – La mairie va communiquer à Cantal Habitat la charte et le guide de l'arbre pour les aiguiller dans leur gestion.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com

Remarque : Le service urbanisme peut être un point d'entrée pour diffuser la charte et le guide, puisque toutes les nouvelles demandes de construire transite par ce service.

- Pas d'avancement pour la friche Engie, elle est en dépollution jusqu'à la fin de l'année puis il y aura un appel d'offres pour valoriser cet espace.

La mairie pourra revenir vers le groupe de travail du CCTE lorsqu'il y aura une vision plus précise du devenir de la friche.

- Journée du paysage 24/09/2024 qui se déroulera à l'espace des Carmes.

L'événement se déroulera toute la journée avec des conférences et débat, ainsi qu'une balade urbaine dans la ville.

En fin de matinée il y aura un temps pour présenter les initiatives dans la ville, c'est l'occasion pour le CCTE de présenter leurs travaux.

Prochaine Plénière :

- 12 novembre à 18h

[Informations complémentaire hors plénière]

Programme de sciences participatives :

- Aux Arbres Citoyen (Au Puy Courny) : <https://spot.creamontblanc.org/programmes/aux-arbres-citoyens>
- <https://spot.creamontblanc.org/programmes/phenoclim>

Pour ces deux programmes les observations se font sur : sur <https://spot.creamontblanc.org/cont> : tapez « cantal » dans la barre de recherche et retrouver « suivez la vie de vos arbres au fil des saisons » pour le programme Phénoclim et « faites un détour pour saluer une vieille branche » pour Aux arbres citoyens.

- Un dragon dans mon jardin <https://undragon.org/>

Vous trouverez en annexe du compte-rendu les flyers d'informations de ces programmes.

Vous trouverez également un document « Guide_pollinisActions_web » qui vous permettra d'analyser votre jardin (ou celui de vos proches) et d'avoir des informations pour favoriser la biodiversité.

Compte-rendu rédigé par Julie DANIEL

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Haute Auvergne

Association Maison des Volcans - Château Saint-Étienne - 15000 AURILLAC

Ligne directe : 04.71.43.06.17 – julie.daniel@cpie15.fr - www.cpie15.com